

défendra donc, dans son principe essentiel, le savant ouvrage de M. Bouillier. Il se fonde sur trois ordres de considérations : 1^o les faits physiologiques observés après la mort ; 2^o les faits relatifs au principe animateur des végétaux et des animaux ; 3^o l'unité du système nerveux et la conscience que nous avons, dans certains cas pathologiques, de modifications opérées autour de notre organisme.

L'étude de la mort prouve que la vie des organismes se compose de deux éléments distincts : les propriétés spéciales aux organes et le principe général coordonateur qui régit et gouverne l'ensemble. Il en serait du corps comme d'une armée, d'un gouvernement, d'un discours : l'unité y gouvernerait la variété sans l'absorber, et les existences particulières, s'y associant, seront subordonnées à un principe général qui les domine.

Ici l'orateur entre dans des détails techniques sur la contractilité, l'excitabilité, les propriétés spéciales des muscles, des nerfs, du périoste, des glandes, etc. Il montre ces propriétés, en tant qu'isolées, tellement indépendantes de l'organisme que l'hypothèse d'un principe vital unique ne saurait les expliquer, et tellement coordonnées dans leurs relations mutuelles et régies par une unité supérieure, qu'on ne saurait voir dans la vie le résultat de l'organisation. C'est ainsi que la raison et le bon sens conduisent, par voie d'exclusion, à l'hypothèse de l'animisme. C'est encore cette doctrine qui explique le moins imparfaitement le principe d'unité vitale avec sa perfectibilité de plus en plus marquée à mesure qu'on s'élève des plantes simples aux animaux parfaits. M. Bouillier a très-bien démontré qu'admettre chez l'homme le duodynamisme, c'est l'admettre forcément chez un certain nombre d'espèces animales et le refuser à des espèces voisines, résultat entièrement inacceptable.

L'hypothèse de l'animisme s'accorde parfaitement avec l'unité et la dignité humaine. A cet égard, les enseignements de la physiologie sur l'unité du système nerveux lui prêtent encore un incontestable appui. Les faits pathologiques démontrent, à leur tour, que l'âme n'est pas aussi étrangère qu'on voudrait le prétendre à l'empire qu'elle gouverne. Nous avons, dans l'état de